



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0672

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) - Désignation des représentants des associations - Mise à jour n° 1

service : Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Eymard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0672**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) - Désignation des représentants des associations - Mise à jour n° 1**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Par délibération du Conseil n° 2002-0871 du 4 novembre 2002, il a été approuvé la mise en place de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Communauté urbaine de Lyon et le principe de sa composition.

Par délibération n° 2003-1006 du 21 janvier 2003, le Conseil a nommé les associations membres de la CCSPL et validé la composition de cette commission.

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2015-0089 du 26 janvier 2015, a procédé à la création de la CCSPL de la Métropole et a désigné les représentants du Conseil et des associations. Dans ce prolongement, il est proposé au Conseil de mettre à jour la liste des membres représentant les associations désignés au sein de la CCSPL.

La désignation de nouvelles associations et de leurs représentants

L'Association Rhône Beaujolais des usagers de l'eau (ABRUE) a sollicité la Métropole de Lyon pour participer aux travaux de la commission en tant que membre de la CCSPL. Cette association présente les critères requis pour être membre de la commission (activité sur le périmètre métropolitain liée à la défense des intérêts des usagers dans les domaines de la distribution publique de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement). Il est proposé que l'ABRUE soit membre de la CCSPL et que le Conseil de la Métropole nomme le représentant associatif proposé par cette dernière.

Le Collectif d'associations de l'est lyonnais (CAEL) a sollicité la Métropole de Lyon pour participer aux travaux de la commission en tant que membre de la CCSPL. Ce collectif d'associations présente les critères requis pour être membre de la commission (activité sur le périmètre métropolitain dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie, dans le but de veiller à la sauvegarde du bien-être de tous en s'intéressant aux problèmes ou projets relatifs à l'urbanisme, l'environnement, le cadre de vie, la protection de la nature). Il est proposé que le CAEL soit membre de la CCSPL et que le Conseil de la Métropole nomme le représentant associatif proposé par ce dernier.

La démission de certaines associations

Pour différentes raisons (dissolution de l'association, manque de bénévoles, manque d'intérêt pour la CCSPL), certaines associations ont été amenées à quitter la commission : Association études et consommation CFDT, DARLY (se Déplacer autrement dans la région lyonnaise), La défense des copropriétaires, PIMMS (Point information médiation multi services).

La désignation de nouveaux représentants associatifs

Certaines associations membres de la commission ont souhaité désigner de nouveaux représentants pour siéger à la CCSPL ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve la désignation de l'Association Rhône Beaujolais des usagers de l'eau (ABRUE) et du Collectif d'associations de l'Est Lyonnais (CAEL) pour siéger au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Métropole de Lyon.

2° - Prend acte de la démission des associations suivantes de la CCSPL : Association études et consommation CFDT, DARLY (se Déplacer autrement dans la région lyonnaise), La défense des copropriétaires, Point information médiation multi services (PIMMS).

3° - Nomme les représentants des associations désignées pour siéger au sein de la CCSPL conformément à la liste ci-après annexée.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.